

COMPTE-RENDU DE REUNION DU COMITE DE VILLAGE DE SAUTEYRAS DU 06/07/2013 à 9 heures Salle de la Voûte

Présents : M. Guittard, Président, Mme Kerdraon, Co-Présidente
M. Jestin
M. Janetti
Mme Gourjon
M. Duclos
M. Stelly
Mme et M. Robin
M. Pranal
M. Soulier, Secrétaire

Excusés : Mme Ferreboeuf, Mme De Rouge-Vidal, Mme Montbel

ORDRE DU JOUR

- Point sur les sujets évoqués lors du comité de village du 22 Décembre 2012
- Questions diverses

1 - Base nautique

Il a bien été constaté que l'accès à la base nautique est libre lorsque les bateaux sont remisés durant la saison d'hiver.

2 - Limitation de la vitesse sur le boulevard du Lac (avant le panneau SAUTEYRAS)

La recherche de solution, par convention, se poursuit avec le Conseil Général. Le dernier projet de convention reçu est encore à reprendre pour tenter d'aboutir dans les objectifs du Conseil Municipal.

3 - Balustrade de la montée de la rue Beau Site et le long du boulevard du Lac

Si la peinture de la balustrade de la rue Beau Site bien a été réalisée, nous attendons toujours qu'elle le soit aussi pour les balustrades des escaliers qui descendent au lac, afin d'avoir une harmonie générale.

Concernant les balustrades qui sont de la responsabilité du CG, dans le tournant avant la descente d'accès à la plage, il a été observé que l'espace entre les extrémités des balustrades en métal et les murets en maçonnerie, est parfois trop large et permet à un enfant de se faufiler dangereusement.

Une partie de la balustrade au bout du lac, vers les ânes est déscellée.

4 - Matérialisation des voies de circulation et du passage des piétons dans le virage au dessus de la plage

La réalisation récente de l'enrobé de la chaussée dans le virage au dessus de la plage a fait disparaître la signalisation au sol : passage piéton, ligne du milieu, etc.

Les travaux se poursuivent par l'aménagement de la protection de la circulation piétons le long de la rive du lac depuis le restaurant jusqu'à l'accès à la zone humide. Un trottoir est en fin de réalisation. Il comportera des potelets pour empêcher le stationnement. Comportera-t-il une protection pour protéger le surplomb, en cas de chute accidentelle dans sa partie étroite ?

5 - Aménagement du site géologique rue Beau-site

Planifié un temps, cet aménagement reste différé sans plus de précision. La nécessité d'une poubelle à cet endroit est toujours indispensable pour le passage des groupes scolaires.

6 - Elargissement du chemin de Papianilla et assainissement collectif

La réunion de tous les riverains pour cette zone constructible initialement prévue en début d'année est reportée du fait que le dossier d'assainissement déposé pour le prolongement du collecteur est entré en concurrence avec un deuxième dossier, celui de Phialeix, dont l'urgence lui a donné la priorité. Cette réunion est prévue maintenant à l'automne.

7 - Encadrement des poubelles

Les riverains de la rue Beau Site attendent toujours d'avoir leur plate-forme de poubelles, avec palissade en bois. Toujours pas de budget pour cela en 2013 !

8 - Assainissement

En 2014, l'ensemble du réseau sera de la seule compétence du Syndicat de la Veyre qui gère la station d'épuration des Martres de Veyre avec toutes compétences techniques pour la problématique des réseaux

unitaires (eaux usées plus eaux pluviales).

9 - Eclairage public

Les nouveaux lampadaires donnent satisfaction avec une réduction conséquente des consommations électriques.

10 - Arrêt des cars de ramassage scolaire à Sauteyras

Toujours aucune demande de formulée.

11 - Bouche d'incendie

Le Conseil Municipal souhaite, au moment des études du SIVOM qu'il soit prévu, chaque fois que cela sera possible, l'installation d'une canalisation suffisante pour le branchement de bornes à incendie.

12 - Problème de nuisance sonore à l'espace loisirs

Le Comité de village souhaite que soit prévu, dans la convention pour location de la salle du Centre de Loisirs, à défaut d'interdiction des feux d'artifices, une heure à partir de laquelle un feu d'artifice ne pourra plus être tiré. Il est nécessaire de respecter la tranquillité nocturne du voisinage qui n'a pas à subir à n'importe quelle heure de la nuit ce genre de festivité et de façon répétitive week-end après week-end.

De même, pour toutes manifestations extérieures, il est formellement souhaité que soit vérifié le volume de la sonorisation pour que celui-ci reste d'un niveau acceptable avec des enceintes installées loin des limites de propriétés.

QUESTIONS DIVERSES :

13 - Etat de propreté des lieux depuis tournant des ânes jusqu'au panneau Sauteyras

Qu'attendent les services publics pour redonner un peu de lustre à la cabine téléphonique dont l'utilité semble encore probante ? La mairie doit faire une demande à France Telecom.

Un désherbage sur le trottoir et un nettoyage des caniveaux ne seraient pas superflus pour donner un peu plus d'attrait visuel dès l'arrivée sur le site.

Pour la chute des pointes de branches et des aiguilles de résineux se pose la question du nettoyage régulier de l'avaloir et de la taille privée des branches qui débordent sur la zone de stationnement.

Un nettoyage plus régulier des containers poubelles est souhaité surtout en été.

14 - Emplacement des bacs poubelles

Mr JANETTI propose de revoir globalement l'emplacement des poubelles. Dominique Guittard lui fournira un plan du village pour qu'il fasse un état de la situation existante.

15 – Affichage au bout du lac, vers les ânes

Les préconisations du respect de la charte graphique définie par le Parc des volcans n'est pas le souci de certains vu la prolifération d'informations et le sur-affichage sur le panneau officiel communal.

16 - Circulation chemin de Tessignou

Compte-tenu de l'étroitesse du chemin il est souhaité la pose d'un panneau de circulation alternée, d'un panneau de rappel de la limitation à 30 et d'une indication : "chemin de randonnée".

17 – Arbres aux abords du lac vers l'ancienne base nautique

Des riverains réclament l'élagage des arbres au bord du lac, vers l'ancienne base nautique.

Fin de la rencontre à 10 heures.

La prochaine réunion aura lieu en décembre. **Les participants souhaitent poursuivre la tenue de telles réunions, quelle que soit l'issue des prochaines élections municipales.**

Le 8 juillet 2013

Le Secrétaire

Les Co-Présidents

Si vous recevez ce document dans votre boîte à lettres et si vous disposez d'une adresse internet, vous serez bien aimable d'envoyer un courriel à l'adresse mail suivante : corinne.kerdraon@orange.fr

Vous recevrez ainsi ce document par internet, ce qui économise du papier et de l'encre et fait gagner du temps aux personnes qui se chargent de distribuer bénévolement ce compte-rendu.

Merci